



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre

(Reconnue d'utilité publique)

Inscription Commission Paritaire N° 10168

Accusés, levons-nous

J'espère que l'année 1962 s'est bien terminée pour vous et que vous avez entamé avec optimisme l'année 1963. Parfait !

En ce qui nous concerne, nous en avons pris un coup. Quand je dis « Nous », je veux parler de tous les copains du bureau.

Ce n'est peut-être pas tellement tragique, au fond, mais, personnellement, ça me chatouille désagréablement; et lorsque quelque chose me dérange, ça me gêne.

Et pourtant je me sentais un peu grisé, oui, je trouvais réconfortant d'attaquer la dix-huitième année de notre liberté retrouvée en voyant que notre Amicale se maintenait gaillardement, malgré que nous ayons à déplorer chaque mois des disparitions, hélas définitives, parmi nos membres. La rubrique de nos deuils ne chôme malheureusement pas. Il n'y a rien à faire, nous ne pouvons qu'encaisser les coups.

Mais venons-en à ce qui me turlupine :

Il y a quelques semaines nous avons reçu d'un camarade une belle lettre d'engueulade. En voici le résumé :

« Depuis plusieurs années, je suis adhérent à l'Amicale, aujourd'hui je suis malade, ma situation est des plus inquiétantes, or vous ne faites rien pour moi, aussi je vous adresse ma démission. »

Vous comprenez, bien sûr, combien ce copain est ulcéré.

Et nous, alors ? On accorde au pire délinquant le droit de s'expliquer.

Permettez donc que je réponde.

Pourquoi ce camarade a-t-il attendu d'être au bout de son rouleau pour nous adresser ces

mots acerbes ? Adhérent, il reçoit notre journal.

A plusieurs reprises, j'ai moi-même demandé aux malheureux de se manifester. Il y en a qui l'ont fait.

De plus, dans ses relations, n'a-t-il pas un copain de captivité qui était au courant de son état, de sa situation ?

C'est difficilement pensable. Que celui-ci n'ait pas connu l'existence de l'Amicale, je ne l'accepte pas. La preuve ? La voici :

Lorsqu'il a fallu établir des demandes de cartes d'ancien combattant, nous avons reçu des centaines de lettres de camarades non adhérents. Et si demain il était question de verser à chacun un pécule en dédommagement de préjudices quelconques, alors, mes amis, quelle avalanche !

Pour moi, tous ces motifs sont sans valeur.

Enfin, voilà un brave gars qui demeure dans un coin de province, loin de Paris; malade, il est transporté en sana.

Comment pouvons-nous le deviner ?

Aucun radar n'est à notre disposition pour nous le signaler; nous ne pouvons compter que sur lui-même et surtout sur ses proches.

Dans le cas présent, le problème aussitôt posé a été résolu.

Notre secrétaire lui a adressé par retour du courrier une lettre d'apaisement avec quelques explications, bien sûr.

Cette lettre, naturellement, a été suivie d'un secours avant les fêtes de Noël. Et je veux espérer que ce camarade, que je plains de tout mon cœur, aura révisé son jugement.

Nous n'exigeons pas de cotisation de la part de nos ca-

marades malheureux. Le service du journal leur est assuré. Nous leur demandons simplement de nous envoyer, de temps en temps, une petite carte pour nous tenir au courant de l'évolution de leur santé, de leur situation.

Heureusement, il nous arrive de recevoir des lettres encourageantes. Je ne citerai pas les noms des camarades qui se manifestent spontanément et arrondissent le montant de leur cotisation.

Cependant, puisque la mode est aux « Oscars », je m'en voudrais de ne pas en mentionner un qui mériterait, s'il existait, l'Oscar de la Solidarité.

Je sais que je vais récolter une belle engueulade. Tant pis ! Je prends le risque. Celle-ci je la digérerai.

Donc je veux parler de mon ami, l'abbé Pierre Jacquot, lui, chaque année, de son village vosgien, envoie dès le mois de décembre sa cotisation avec un excédent notoire destiné à nos malheureux.

Avant de terminer, je me dois de vous tenir au courant de ce qui a été décidé à notre réunion de Bureau du début décembre.

Le président de l'U.N.A.C., Simonneau, a reçu, de la part de plusieurs délégués départementaux, des rapports officiels, établis après enquête, concernant des camarades isolés et sans ressources, traités en sana.

Il les a transmis aux responsables des Amicales existantes. Pour notre part, nous avons pris en charge quatre anciens du Stalag II A — l'Amicale II A, je vous le confie, n'existe pas. Ainsi, ces quatre malheureux ont reçu, par nos soins, un colis de Noël.

Nous devons considérer que ces gars sont des nôtres; nous n'avons pas le droit de les ignorer.

D'ailleurs cette décision a été prise à l'unanimité par tous les membres du Bureau présents.

Je pense que vous serez entièrement d'accord avec nous pour confirmer cette façon de procéder.

Au fond, l'Amicale ça n'est pas autre chose.

Gilbert Rosset.

Notre Assemblée Générale du 31 mars 1963

Nous vous soumettons le menu choisi pour notre repas annuel du 31 mars :

- Hors-d'œuvre variés
- Filets de sole normande
- Tournedos béarnaise
- Légumes :
- Pommes, Haricots verts
- Salade
- Plateau de fromages
- Glace cassata
- Café
- Liqueurs
- Vins :
- Alsace
- Côtes-du-Rhône
- Prix du repas : 18 F.

Nous prions instamment nos camarades désireux de participer à ce repas de nous en aviser le plus tôt possible et de nous indiquer le nombre de convives qui les accompagneront.

Le Bureau.

EDITION DE L'AMICALE DES STALAGS II C-II D-II E

REDACTION ET ADMINISTRATION

68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 5224-78
en spécifiant : Stalag II D ou Stalag II E

A nos camarades du II C

Depuis avril 62, vous savez que le Bureau de votre Amicale a pris la décision de s'intégrer à l'Amicale II D - II E.

Cette fédération se dessinait sous les meilleurs auspices.

Malheureusement, pour des raisons diverses, état de santé, situation de famille ou situation tout court, les ex-responsables du II C n'ont pu apporter une aide effective aux travaux de notre Bureau durant l'année en cours.

Une lettre de Manin, ex-président du II C, vient de nous donner carte blanche pour éclaircir la situation.

Dans leur réunion du 11 janvier, les membres présents du Bureau ont décidé de mettre tous les adhérents du II C au courant de cette situation.

En ce qui les concerne, ils estiment qu'ils n'ont pas le droit de les abandonner, de laisser sombrer une Amicale.

Ils vous demandent, en conséquence, de vous manifester directement, c'est-à-dire de leur écrire pour exprimer votre adhésion. Il est bien entendu que l'engagement est pris par eux de défendre vos intérêts, de s'occuper de tous les cas qui doivent être examinés. Ils souhaiteraient que des camarades du II C habitant Paris ou la région parisienne viennent se manifester, notamment lors de l'Assemblée générale qui aura lieu le 31 mars.

Nous serions heureux de les accueillir dans notre prochain Bureau. Ils œuvreront dans l'intérêt de tous.

Notre Bureau assure une permanence tous les vendredis soir, de 18 heures à 20 heures.

La cotisation reste fixée à 6 F, au compte chèque postal Paris 5224-78, Amicale II D-II E. LE BUREAU.

NOELS DIVERS

Le vieux Scooge jeta son neveu à la rue, dans la nuit glacée.

— Joyeux Noël, mon oncle ! Venez donc réveiller avec nous... L'imbécile ! Peut-il être joyeux, lui, avec ses chargés, sa femme, ses mioches. Et ça parle de faire des dépenses, comme s'il n'était pas assez pauvre. Pouah !

Le vieux Scooge ferma soigneusement la porte et se cala dans son fauteuil, tout près d'un petit feu agonisant. Les flammes baissaient, baissaient encore. Soudain, un bruit léger, et un spectre se dressa devant lui : c'était le spectre des Noëls passés. Il ressuscita pour Scooge le petit garçon qu'il était autrefois, intelligent et studieux, à l'avenir prometteur. Il lui fit toucher du doigt toutes les occasions manquées, les occasions d'être heureux, de faire du bien, de goûter au bonheur. Puis un grand gaillard, le Noël d'aujourd'hui, le prit par la main et le promena dans la ville. Ne lui épargnant rien, il lui montra la misère de ses employés, le délabrement de leurs demeures, et l'enfant qui, faute d'argent et de soins, allait mourir. Enfin, un personnage muet, le Noël à venir, le fit assister à son enterrement. L'enterrement du vieux Scooge lui-même, un sinistre convoi déambulant parmi l'indifférence de la plupart et le soulagement de quelques-uns.

M. Dickens nous apprend que ce n'était qu'un songe, mais qui impressionna vivement le vieil usurier. Sitôt remis de ses émotions, il fit porter une énorme dinde à son plus malheureux commis, manda un médecin chez les parents de l'enfant infirme — qui ne mourut point — et surprit Fred, le neveu, en allant joyeusement partager le repas de famille. De ce jour, le vieux Scooge fut transformé et devint bien sympathique à ses concitoyens.

Un certain nombre de Noëls ont été marqués pour moi par ces merveilleuses histoires dans lesquelles le méchant, le traître, l'avare, ou bien disparaît de la circulation, recevant la juste punition de ses forfaits, ou bien, touché par la grâce, devient, à la dernière page du livre, un être bon, généreux et loyal. Agréable piment de ces fictions, il y avait encore la perspective d'interminables vacances, la recherche fébrile mais prudente de la cachette jugée inaccessible, où la panoplie de cop-boy attendait son transfert dans la cheminée et,

planant sur le tout, une atmosphère de fête, des lumières à n'en plus finir, des étalages à bâiller de surprise, et une sorte de trêve parmi les humains, subitement prodigues de sourires et d'amabilité. A cette époque, plus neufs, les yeux s'exaltaient facilement.

Bousculé par les événements, je n'ai guère eu l'occasion de m'initier aux réveillons somptueux, meublés de foie gras, arrosés de champagne et ponctués de crises hépatiques, et, presque sans transition, je me retrouvai, un 24 décembre 1939, sur un quai de la gare de l'Est. Sans doute il fallait être un peu innocent pour ne pas remettre le départ au lendemain : le risque n'était pas grand. Au pis aller j'étais maintenu 24 heures de plus sous les drapeaux et je retrouvais les pentes de Ménilmontant le 11 mai 45 au lieu du 10. Ce n'était pas une catastrophe. D'ailleurs, les innocents empliésaient la gare, de même que les trains, dédoublés à la manière d'une fête de 15 août avec pont. Comme s'il n'y avait pas eu assez de monde, une foule de femmes, d'enfants, de pères, de mères, de cousines et de marraines de guerre créaient de jolis embouteillages, se débarrassaient de paquets, distribuaient des conseils de prudence et se mouchaient sans affectation.

En voyage chacun s'occupe à sa manière. Personnellement, après avoir essayé des mots croisés, de la lecture d'un journal et de la contemplation du paysage, j'essayai de m'imaginer que je partais aux sports d'hiver et qu'une neige poudreuse m'attendait du côté de Valloires. Quelques-uns avaient sorti de la musette la chopine de calva ou le litre de beaufort et biberonnaient consciencieusement. Un peu plus tard, toutes larmes séchées et devenus belliqueux, anticipant un tantinet, ils parlaient de débiter l'ennemi en rondelles, se contentant pour l'heure de leur saucisson... La vitesse de notre convoi rappelait davantage la nonchalante insouciance des trains de plaisir pour Le Tréport que la nervosité du Mistral ou de la Flèche d'Or et, sur le coup de minuit, nous arrivions au triage de Vitry-le-François, pour entendre un haut-parleur ressassier telle une litanie : « Permissionnaires, nous vous souhaitons la bienvenue ». Ce jour-là, j'ai compris qu'un mouvement d'humeur (Voir la suite page 4)





ET GRANDIOSE MANIFESTATION

Cette manifestation du 1^{er} décembre à Paris a remporté un immense succès.

Elle a été, comme elle devait l'être, et comme tout le monde le souhaitait : digne, silencieuse, imposante, émouvante et aussi grandiose.

Les organisateurs donnent 100.000 manifestants venus de toutes les régions de France, ils y étaient certainement.

Le flot de drapeaux tricolores a donné à cette manifestation un aspect bien rarement vu et a fait une profonde impression sur tous ceux qui ont assisté à ce défilé silencieux.

Malgré le succès et le caractère de cette manifestation, nous regrettons bien sincèrement que les anciens combattants, les anciens P.G., soient obligés de « descendre dans la rue » pour se faire utilement entendre... ce n'est pas leur façon de penser ni de faire, mais vraiment cette fois, et

Réunion d'information (U.N.A.C.) à Lyon

En attendant le compte-rendu de cette réunion annuelle qui doit m'être envoyé par notre sympa-

ÉMOUVANTE

thique secrétaire du Groupement Lyonnais, Parrot, je tiens à redire à tous les Participants, particulièrement nombreux encore cette année, combien leur présence m'a fait plaisir et apporté de confiance et de courage. Merci à vous tous et en particulier à tous les nouveaux que nous avons été heureux de voir parmi nous. Bravo !

C'est au nom de Mme Simonneau aussi que je tiens à vous adresser nos très sincères remerciements pour la gentillesse avec laquelle, une fois de plus, vous nous avez reçus — à vous mes Chers Camarades des III et vos Epouses, à vous mes Chers Camarades du Groupement, à vos dames.

Si, pour moi, la réunion d'information a été facile, les moments d'intense émotion que j'ai vécus, quoique si agréables, m'ont été bien difficile à supporter, il en a été de même pour ma femme.

Merci du plus profond du cœur à vous tous, à vous toutes, Amis Lyonnais, de vos si gentilles attentions et de ces cadeaux qui sont pour nous d'une valeur inestimable au point de vue amitié et sentiments.

Jamais nous n'oublierons ce 9 décembre passé à Lyon et ma femme a encore mieux compris, s'il le fallait, pourquoi je suis toujours si heureux d'aller à Lyon et pourquoi notre amitié, Parisienne-Lyonnaise, était si profonde, si sincère, si... fraternelle.

Comment ne pas, après cela, avoir le ferme désir et la ferme volonté de « tenir », de « continuer » notre œuvre, tous ensemble, pour le plus grand bien de nos Camarades, pour continuer à vivre ces heures d'amitié et de bonheur que l'on ne trouve jamais aussi sincèrement et aussi intensément nulle part ailleurs....

Merci, mille fois merci, Chers Amis Lyonnais et Amies Lyonnaises.

Marcel et Mme Simonneau.

Amicalistes de l'Est

L'Amicale des anciens P.G. des Stalags III organise le 24 février prochain une importante réunion à Bar-le-Duc (Meuse) pour ses adhérents de l'Est et tout particulièrement pour ceux habitant les départements suivants : Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Haute-Marne, Marne, Ardennes, Moselle.

Vous tous, Chers Camarades, quel que soit votre Stalag et faisant partie de votre Amicale, vous y êtes fraternellement invités.

Cette réunion, dont voici le programme, sera présidée par Marcel SIMONNEAU, Président National des III, Secrétaire Général de l'U.N.A.C.

9 h. 30 : Assemblée de travail, salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Bar-le-Duc, rue Lapique.

11 h. 30 : Réception à l'Hôtel de Ville par la Municipalité.

12 h. : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.

13 h. : Repas de l'amitié au Grand Hôtel de Metz et du Commerce, 17, boulevard de La Rochelle (prix 14 F par personne, tout compris).

Venez donc nombreux à cette réunion fraternelle où vous connaîtrez la vie, les activités de vos Amicales.

Inscrivez-vous dès maintenant et sans retard à l'Amicale Nationale des III, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), où vous pouvez écrire pour tous renseignements complémentaires (joindre à votre inscription 10 F par personne à titre d'arrhes).

Amicalistes de l'Est, quelle que soit votre Amicale, soyez nombreux à Bar-le-Duc, vous ne le regretterez pas.

thique secrétaire du Groupement Lyonnais, Parrot, je tiens à redire à tous les Participants, particulièrement nombreux encore cette année, combien leur présence m'a fait plaisir et apporté de confiance et de courage. Merci à vous tous et en particulier à tous les nouveaux que nous avons été heureux de voir parmi nous. Bravo !

C'est au nom de Mme Simonneau aussi que je tiens à vous adresser nos très sincères remerciements pour la gentillesse avec laquelle, une fois de plus, vous nous avez reçus — à vous mes Chers Camarades des III et vos Epouses, à vous mes Chers Camarades du Groupement, à vos dames.

Si, pour moi, la réunion d'information a été facile, les moments d'intense émotion que j'ai vécus, quoique si agréables, m'ont été bien difficile à supporter, il en a été de même pour ma femme.

Merci du plus profond du cœur à vous tous, à vous toutes, Amis Lyonnais, de vos si gentilles attentions et de ces cadeaux qui sont pour nous d'une valeur inestimable au point de vue amitié et sentiments.

Jamais nous n'oublierons ce 9 décembre passé à Lyon et ma femme a encore mieux compris, s'il le fallait, pourquoi je suis toujours si heureux d'aller à Lyon et pourquoi notre amitié, Parisienne-Lyonnaise, était si profonde, si sincère, si... fraternelle.

Comment ne pas, après cela, avoir le ferme désir et la ferme volonté de « tenir », de « continuer » notre œuvre, tous ensemble, pour le plus grand bien de nos Camarades, pour continuer à vivre ces heures d'amitié et de bonheur que l'on ne trouve jamais aussi sincèrement et aussi intensément nulle part ailleurs....

Merci, mille fois merci, Chers Amis Lyonnais et Amies Lyonnaises.

Marcel et Mme Simonneau.

UN LIVRE RECOMMANDÉ

C'est un des nôtres, Gilles Calou, ancien du stalag XII A, qui a reçu le premier prix de l'Académie Grammont, fondée en effet l'année dernière seulement.

Ce prix est destiné à récompenser un écrivain animalier.

C'est son livre « J'aime mieux les Bêtes » qui lui a valu cette juste récompense et nous l'en félicitons chaleureusement.

Gilles Calou, professeur de Judo, ancien boxeur et catcheur, nous démontre dans son livre, intéressant et plaisant à lire, son amour pour les bêtes et son observation de leur vie, c'est certainement un grand cœur qui a su les comprendre et les aimer, sans pour cela comme il le dit lui-même « qu'il n'aime pas les êtres humains, au contraire... »

Nous vous conseillons donc de lire « J'aime mieux les Bêtes », Editions La Palatine, 8, rue Garancière, Paris.

Marcel Simonneau.

"NOTRE" nouveau

C'est Monsieur Jean Sainteny qui succède à M. Triboulet comme Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Notre nouveau Ministre est né le 29 mai 1907 au Vésinet (Seine-et-Oise).

Jusqu'à la guerre, il fait carrière dans le secteur privé, tant en France qu'en Indochine.

Il se range après l'Armistice parmi ceux qui, avec le Général de Gaulle, décident de poursuivre la lutte. Il choisit de rester en France occupée où il joue un rôle important dans la Résistance.

Arrêté en juin 1944 par la Gestapo, il parviendra à s'évader dans des conditions particulièrement exceptionnelles et prendra une part active à la libération de Paris.

En mars 1945, il prend le commandement de la Mission Militaire Française en Chine d'où il organise la lutte contre les armées japonaises occupant l'Indochine.

Partisan dès cette époque d'une politique de conciliation, il négocia et signa avec Ho-Chi-Minh les accords du 6 mars 1946 qui tendaient

à aménager les positions françaises en Indochine par la négociation et permirent à Leclerc de gagner Hanoi sans combat.

Après la signature de ces accords, il conduit Ho-Chi-Minh jusqu'à Paris où doit être précisée la position du Viet-Nam dans l'Union Française. Mais la Conférence de Fontainebleau échoue et Jean Sainteny, après les sanglants événements de Hai-Phong regagne Hanoi en décembre 1946.

Il est grièvement blessé le 19 décembre 1946 au cours des événements qui marquèrent le début de la guerre d'Indochine.

Il publie en 1954, sous le titre « Histoire d'une Paix Manquée », le récit des événements auxquels il fut mêlé.

Au lendemain des accords de Genève, il est chargé de rétablir les relations avec le Gouvernement du Nord-Vietnam auprès duquel il devait rester jusqu'en 1953, Délégué Général du Gouvernement de la République Française.

En mai 1958, il fut un des lea-

Des nouvelles...

La place me manque dans ce journal pour vous donner les compte rendus de nos jeunes Lionceaux que j'ai reçus. Je vais donc en faire un résumé, je m'en excuse auprès d'eux, mais qu'ils sachent bien que nous leur réservons toute notre attention, notre affection et que nous leur adressons tous nos souhaits de complète réussite. Leur départ est particulièrement brillant, continuez Jeunes Amis, soyez dignes de nos amicales.

LYON
Assemblée générale le 30 septembre dernier — en autre composition du Bureau — Responsables pour 1962-63 :

Françoise LEPAGNIER sera trésorière, s'occupera des abonnements de théâtre et distribuera les livres. Jacky POIZAT, grand Ministre des Finances et ambassadeur diplomate près des Anciens.

Roger GAILLARD et moi-même restons secrétaires.

Lise BAGARD et Jacky DES-GEORGE ont la responsabilité de la discothèque : location des disques et rangement du matériel après audition lors des permanences.

Martine PAGAY, Renée DENIS, Daniel LEPAGNIER et Marc CHAUDET organiseront les sorties.

Roger et Lise se retrouveront pour rendre visite aux malades et bavarder et gâter les orphelins en notre nom à tous.

Présents une vingtaine de Lionceaux !... Bravo !...

Sortie « châtaignes » remplacée sur place par une « sortie champi-

gnons »... dégustation (des premières « achetées »... et non ramassées) et des seconds vraiment ramassés) au Cercle rue Joseph-Serlin...

Bons moments passés à Lyon en compagnie de la Nicoise Martine Brunet de retour de la nuit des III à Paris... bal du 17 novembre... visite à la petite Jacotte, à Lise, les collis de Noël pour nos petits protégés, sans pour cela abandonner les jeux d'échec, les danses, le monopoly, la collecte du bleuets, sans oublier la visite chez M. et Mme Poizat au cours de laquelle furent « engloutis » amuse-gueules, saucisson briché, gâteaux meringués, etc., etc.

Les Lionceaux... de Lyon sont déchainés, bien organisés et pleins d'avenir... n'hésitez plus allez les rejoindre au Cercle, rue Joseph-Serlin...

PARIS
Le 27 octobre mariage de Gaëtan et Monique... bonne journée d'amitié. Nuit des III, et sa suite logique évidemment aux Halles... sorties théâtrales, création d'une section philatélique, etc..., là aussi tout va bien.

NICE
28 octobre, première sortie champêtre, bon succès. Visites à certaines familles... Constitution du Bureau :

Responsables du Club : Martine BRUNET, Mary-Annick de GOUELLO, Yves CUDENNEC, Albert DUHET ; des livres et des disques : Gisèle MONTEUX.

Secrétaires : Martine BRUNET, Yves CUDENNEC.

Trésoriers : Mary - Annick de GOUELLO, Albert DUHET.

HOTEL EGRAZ

Saint-Germain-de-Joux (Ain)
De père en fils depuis 1840

Altitude 800 m. (près de Genève)
Séjour idéal pour villégiature et grand repos
80 chambres avec confort
Cuisine familiale

VACANCES DE PAQUES
Pension complète, taxes et service compris : 17 et 20 francs
Le village aux 29 promenades flechées et numérotées
OUVERT TOUTE L'ANNÉE

EGRAZ Robert (Propriétaire), ex-VI C
Délégué du Touring-Club de France
vous réserve le meilleur accueil

CHAMPAGNE

J. Pognot
CORMOYEUX
près EPERNAY (Marne)

sera heureux de vous offrir sa documentation
sur simple demande de votre part

Correspondance : Champagne J. POGNOT, Cormoyeux,
par Hautvillers (Marne).

Faites confiance à un ami, ancien P.G. des Stalags
VII, Bava-Buëla, II 6

Le Groupement Economique d'Achats

dont vous êtes en possession d'un carnet d'achats, est heureux de vous rappeler qu'il vient d'ouvrir, en collaboration avec ses principaux Fournisseurs, un Grand Magasin « SUPER-MARCHE » au 6, rue Martel, Paris (10^e).

Dans cet ensemble commercial, géré par des spécialistes de magasins de 1^{er} ordre de la Capitale, vous aurez en outre le gros avantage de profiter de services d'un personnel compétent, ayant fait ses preuves, de la garantie intégrale gratuite et service après vente à domicile.

Pour bénéficier des avantages de ce SUPER-MARCHE (ECONOMIES REELLES A QUALITE EGALE de 15 à 30 %), notre Clientèle devra se munir de son carnet d'achats.

Nos rayons « SUPER-MARCHE », installés au 6, rue Martel, sont les suivants :

- ALIMENTATION,
- APPAREILS MENAGERS ELECTRIQUES
- APPAREILS DE CHAUFFAGE
- CHAUSSURES (Hommes, Dames, Enfants)
- CHEMISERIE, SOUS-VETEMENTS
- COUVERTURES, COUVRE-PIEDS
- LINGE DE MAISON, LITERIE
- MACHINES A COUDRE
- MEUBLES (Galerie d'exposition)
- PHOTO-CINEMA (Appareils et Accessoires)
- RADIO-TELEVISION
- RIDEAUX, PANNEAUX, VOILAGES
- TAPIS MOQUETTES
- VETEMENTS (Hommes, Dames, Enfants)
- VETEMENTS DE TRAVAIL

« SUPER-MARCHE PARADIS MARTEL », 6, rue Martel, Paris (10^e).
— Téléphone : PROvence 82-27 (lignes groupées).
— Métro : GARE DE L'EST-VERDUN, CHATEAU-D'EAU.
— Magasin ouvert tous les jours de 9 h.30 à 10 h. Fermé dimanche et lundi matin.

Ceux qui ne seraient pas en possession du carnet d'achats peuvent l'obtenir en retournant au G.E.A., 4, rue Martel, Paris (10^e), le bon ci-dessous précisément rempli, accompagné d'un timbre-poste pour frais d'envoi.

BON. — Veuillez m'adresser GRATUITEMENT, sans engagement de ma part et par retour, un CARNET D'ACHATS, accompagné de votre dernier journal.

NOM : _____ Profession : _____

Adresse : _____

MINISTRE

ders du Mouvement pour l'Appel du Général de Gaulle, devenu par la suite l'Association Nationale pour le soutien de l'action du Général de Gaulle dont il reste Vice-Président.

Commissaire Général au Tourisme du 30 juin 1959 au 5 décembre 1962.

Élu Député de Paris, 2^e Circonscription, le 25 novembre 1962, et enfin Ministre des A.C. et V. de G. le 6 décembre 1962.

M. Jean Sainteny est Membre du Conseil de l'Ordre de la Libération — Commandeur de la Légion d'Honneur — Compagnon de la Libération — Croix de Guerre 1939-45 avec Palmes — Croix de Guerre T.O.E. — Croix d'Officier de la Résistance, Caporal d'Honneur de la 2^e D.B. et titulaire de nombreuses autres distinctions françaises et étrangères.

Nous avons fait connaissance avec « notre » nouveau Ministre, le vendredi 21 décembre au Ministère des A.C. où à la suite de la cérémonie de dépôt de gerbes, il

notis reçut fort cordialement, Salle Albert-Aubry, rue de Bellechasse.

La glace est donc brisée, nous vous avons présenté très objectivement M. Sainteny et avons pris bonne note qu'il se rendait compte de l'importance du Ministère dont il prenait la charge, de la gravité de nos Problèmes et que dès le vote du budget obtenu il avait l'intention de « s'entretenir longuement avec les Dirigeants de nos Associations ».

Nous lui faisons donc toute confiance, mais forts des leçons du passé, nous sommes sur nos gardes et attendons désormais « les actes », tout en souhaitant une entente complète et des résultats positifs.

M. Triboulet, son prédécesseur avait quitté le Ministère le 7 décembre, il eut été préférable pour tous qu'il soit « plus » regretté, en ce qui nous concerne nous avons certaine correspondance restée sans réponse, ce que nous ne pouvons évidemment pas oublier...

Marcel Simonneau.

...de nos Lionceaux

Voici la liste actuelle des adhérents, qui ne cessera d'augmenter : Gisèle MONTEUX, Martine BRUNET, Mary-Anni K de GOUVELLO, Danielle TOMMASI, Yves CUDENNEC, Albert DUHET, Jean DUHET, Philippe TRILLAUD, Bernard CUDENNEC.

Cotisations

Membres actifs : Annuelle : 15 F. Etudiants, apprentis : 10 F. Militaires : Gratuit. Membres bienfaiteurs : Annuelle : minimum 10 F. Les cotisations seront versées au C.C.P. d'Albert DUHET (numéro à fixer).

Permanence les premier et troisième samedis du mois, de 15 à 17 heures.

DEPART OFFICIEL DU CLUB : le 1^{er} JANVIER 1963.

Projets :

Discothèque, bibliothèque, envoi de lettres, mandats et colis à nos Militaires, visites de malades et orphelins, cinéma et théâtre, sorties champêtres et maritimes, bal annuel, sortie de ski.

A vous tous, fils et filles d'anciens prisonniers de la région nicoise, venez vous joindre aux Lionceaux, une ambiance formidable vous attend.

SARTHE

Composition du Bureau lors de la réunion du 21 novembre :

Président : BEAUPIED Michel, 27, rue Paul-Ligneul, Le Mans ; Vice-Président : M. BRUSEAU ; Secrétaire : Mme RAYNAL ; Trésorier : Mme GASNERAY ; Trésorier adjoint : M. JANVIER.

"CAMARADE CURÉ"

PRIX ERCKMANN-CHATRIAN

Chacun retrouvera sa propre vie dans l'odyssée de « Camarade Curé » derrière les barbelés.

Emouvant comme un grand roman, ce livre passionne le lecteur et le fait passer du rire aux larmes. C'est un livre profondément humain.

Envoi franco domicile contre un versement de 10,50 NF à l'Amicale du Stalag V A/V C, C.C.P. Paris 3610-79

CALENDRIER DU CLUB

REUNIONS MENSUELLES :

Premier lundi de chaque mois : V A/C et IV A.
Premier jeudi de chaque mois : V B, X A, B, C, D,
Premier vendredi de chaque mois : XII.
Premier samedi de chaque mois : VII A, B.
Deuxième lundi de chaque mois : VI.
Deuxième mercredi de chaque mois : III.
Deuxième jeudi de chaque mois : IX B, C.
Troisième vendredi de chaque mois : XVIII.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

27 janvier : Sauterie de 15 h. à 20 h. par les XVIII.
3 février : Assemblée générale et banquet du IX C.
Assemblée générale du II B.
16 et 17 février : Assemblée générale et banquet des XII.
24 février : Sauterie de 15 h. à 20 h. par le XVII A et Kdo 1045.
3 mars : Banquet du 369.
10 mars : Assemblée générale et banquet du V A/C.
17 mars : Assemblée générale et banquet du V B.
23 mars : Assemblée générale et repas du IV B/G.
30 mars : Assemblée générale de l'U.N.A.C.
31 mars : Assemblée générale et banquet du II A/C/D/E.

MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Application de la Sécurité Sociale aux orphelins titulaires de l'allocation spéciale aux enfants infirmes.

L'article L 577 du Code de la Sécurité Sociale dispose notamment que sont affiliés obligatoirement aux assurances sociales :

« Les orphelins de guerre mineurs titulaires d'une pension en vertu des dispositions du Code des Pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, lorsqu'ils ne sont pas assurés sociaux ou que la personne qui les a recueillis n'est pas elle-même assurée sociale ;

« Les orphelins de guerre majeurs titulaires d'une pension en vertu des dispositions de l'article L 57 du Code des pensions militaires d'invalidité. Dans ce dernier cas, ils doivent être reconnus incapables de travailler par la Commission prévue à l'article L 306. »

Or, les catégories ainsi définies n'englobent pas certains orphelins, également des plus dignes d'intérêt : il s'agit des orphelins atteints d'une infirmité incurable les mettant dans l'incapacité de travailler, non titulaires d'une pension au titre du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, mais de l'allocation spéciale prévue à l'article L 54 - 6 alinéa dudit Code.

A partir de leur 20^e année, en effet, ces orphelins, ne donnent plus lieu au remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques dont ils bénéficiaient antérieurement du chef de leur mère.

Leur situation n'a pas manqué de retenir l'attention des ministres compétents qui, en la circonstance, sont convenus de considérer que l'allocation spéciale — dont la concession donne lieu en principe

à la remise d'un brevet individuel — crée au profit des titulaires un droit propre au regard des articles L 576 et suivants du Code de la Sécurité sociale.

Ces orphelins seront donc désormais assurés sociaux au même titre que les orphelins majeurs pensionnés en vertu des dispositions de l'article L 57 du Code des Pensions, et les mêmes règles leur seront en l'occurrence applicables étant entendu que :

— l'âge de 20 ans est substitué à celui de 21 ans pour la reconnaissance de leur incapacité de travail par la Commission prévue à l'article L 306 du code de la sécurité sociale,

— les immatriculations prennent effet à la date à laquelle les intéressés atteignent l'âge de 20 ans,

— la cotisation due par les bénéficiaires est assise sur le montant de l'allocation spéciale dont ils sont titulaires.

PROCEDURE DE L'IMMATRICULATION : Les demandes d'immatriculation seront formulées auprès des services départementaux de l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre au moyen des imprimés prévus à cet effet.

MINISTRE DU TRAVAIL

Décret N° 62-1511 du 14 décembre 1962 modifiant l'article 1^{er} de la loi du 26 avril 1924 modifiée assurant l'emploi obligatoire des mutilés de guerre en ce qui concerne les orphelins de guerre :

Article premier. — L'article premier (3^e) de la loi susvisée du 26 avril 1924 est complété ainsi qu'il suit :

« La limite d'âge de vingt-et-un ans prévue ci-dessus en ce qui concerne les orphelins de guerre est éventuellement reculée jusqu'à l'expiration du délai d'un an à compter soit du jour où l'intéressé



a cessé de servir sous les drapeaux, soit, au cas où celui-ci accompli postérieurement à cette date des études ou stages tendant à sa formation professionnelle, du jour de l'achèvement de ces études ou stages. Toutefois les dispositions qui précèdent ne peuvent avoir pour effet de porter cette limite d'âge au-delà de vingt-cinq ans. »

MISE EN GARDE

A diverses reprises, il nous a été signalé que, par suite de la similitude d'adresse, des camarades anciens prisonniers s'étaient adressés, pour obtenir des renseignements, à la F.N.A.C. (Fédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes des deux Guerres), dont les bureaux sont situés dans le même immeuble que le siège de l'U.N.A.C.

Il s'en est suivi, et dernièrement encore, une regrettable assimilation entre deux organisations bien distinctes, — l'U.N.A.C. et la F.N.A.C. — n'ayant entre elles, nous l'avons déjà précisé, aucun lien matériel ni aucune communauté d'idées ou de méthodes.

Nous mettons donc à nouveau nos camarades en garde contre une confusion qui semble avoir été, au surplus, souvent et volontairement exploitée.

L'entrée de l'U.N.A.C., au fond de la cour, après avoir monté les quelques marches du perron, se trouve A DROITE.

Le Conseil d'Administration.

DISTINCTION

L'U.N.A.C., représentée par son Secrétaire Général, a été très heureuse d'assister, le vendredi 30 novembre, aux salons Kléber, à la remise, par le Président de la F.N.C.P.G., Paul Cuisinier, de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur (au titre du Ministère du Travail) et la Médaille militaire (Résistance) à notre très cher Camarade René Laumond, Secrétaire Général de la F.N.C.P.G.

Sympathique réunion, entre Amis, où toutes les Grandes Associations nationales étaient représentées.

Paul Cuisinier, dans une très brillante allocution, rendit un vibrant hommage à notre camarade Laumond, à ses activités, à sa valeur, à son dévouement — très ému, ce dernier répondit aussi brillamment associant tous ses camarades, dirigeants ou militants, à l'honneur dont il était l'objet.

L'U.N.A.C. est très heureuse de renouveler ses très vives félicitations et toute son amitié à ce très sympathique camarade.

Pour vos fêtes de famille et vos réunions de P.G.

CHAMPAGNE LE BRUN-DOMI

Ancien P.G. MONTHELON (Marne) Demandes pris et conditions



CHAMPAGNE ABEL LAGACHE ex-P.G. Chavost, près Epernay (Marne)

Liste des Délégués départementaux de l'U.N.A.C.

- BASSES-ALPES :** Abbé DECOBERT André, Moustiers-St-Marie.
- ALPES-MARITIMES :** Roger MONTEUX, 6, rue Clément-Roassal, Nice.
- AVEYRON :** Félix GANDROT, Professeur, 12, boulevard François-Fabie, Rodez.
- BOUCHES-DU-RHONE :** André MORINO, 45, boulevard Vellène, Marseille.
- CHARENTE :** Roger CROUZIT, 80, rue Montmoreau, Angoulême.
- CORSE :** Pierre MARTELLI, Quartier Biaggini, Bastia.
- CREUSE :** Roger CROCICCHIA, 7 bis, boulevard Emile-Zola, Guéret.
- EURE :** F. BOURNISSEN, 2, rue Saint-Nicolas, Evreux.
- EURE-ET-LOIR :** J. CHRETIEN, 30, rue Saint-Martin, Nogent-le-Rotrou.
- GIRONDE :** Laurent BENEDIT, 15, rue Ulysse-Despauz, Bordeaux.
- HERAULT :** Georges NICOLAS, U.N.A.C., 2, rue Stanislas-Digeon, Montpellier.
- LOIRET :** René LEPOITTEVIN, Instituteur, 18, rue Paul-Bert, Fleury-les-Aubrais.
- HAUTE-MARNE :** Marcel HENRY, Bâtiment Logéco, Logement 57, Saint-Dizier-le-Neuf.
- MOSELLE :** Charles SCHWOB, 31, avenue Foch, Metz.
- ORNE :** DUGUEY, La Rotonde, Flers-de-l'Orne.
- RHIN (BAS-) :** Gustave BOULIER, Bourg-Braché.
- RHONE :** L. PAGAY, Groupement Lyonnais des Amicales de Camps, 16, rue Joseph-Serlin, Lyon (1^{er}).
- SARTHE :** P. JOUIN, Commission des Amicales de Camps, 24, rue Mazagran, Le Mans.
- SEINE-MARITIME :** Charles LIOT, 2, rue Gloria, Bois-Guil-laume.
- SEINE-ET-OISE :** Paul GODARD, 26, rue de la Croix, Versailles.
- DEUX-SEVRES :** R.P. Jean VERNOUX, curé d'Aubigné, par Chef-Boutonne (également et provisoirement délégué de la Charente-Maritime).
- VAR (provisoirement) :** SANDRIN, rue Mireille, Bâtiment C, Le Mourillon, Toulon; Raoul MARCIOT, 23, rue Baptiste-Paul, La Seyne. Albert DAUPHIN, 20, rue Chevalier-Paul, Toulon.
- VAUCLUSE :** A. COURVELLE, Directeur Hôpital de Carpentras.
- VENDÉE :** Clément GUINEAUDEAU, route de Mouilleraon, La Roche-sur-Yon.
- Vienne :** Abbé Pierre MOREAU, Curé de Châteauneuf, 6, rue Creuzé, Châtelleraut.
- VOSGES :** Georges BERVRAND, 7, quai Colonel-Henard, Epinal.
- YONNE :** Henri GENEST, promenade de Eri-de-Pichelle, Noyers-sur-Saône.

Tous ces délégués sont à la disposition des représentants des Amicales Nationales pour leur département respectif.

En cotisant pour 1963

Nos camarades dont les noms suivent adressent leurs meilleurs vœux à tous :

Abbé Pierre Jacquot, professeur, Séminaire de Martigny - les - Bains (Vosges), en particulier aux anciens de chez Dornier ;

Georges Servières, de Lardy (Seine-et-Oise), avec son amical souvenir aux anciens du D. 736 à Below ;

Roger Dumesnil, de Puteaux (Seine) ;

Simone Menet, de Rosny-sous-Bois (Seine) ;

Jules Sylvaïn, des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) ;

Maxime Beltzer, de Paris ;

Marcel Blaevot, d'Hazebrouck (Nord) ;

Pierre Héngé, de Paris ;

Jean Delétang, de Nice (Alpes-Maritimes), II E ;

Gabriel Borjes, de Rodez (Aveyron), II C ;

Jean Faillies, de Cassel (Nord), II D ;

Georges Pelicier, de La Madeleine (Nord), II E ;

Georges Chalmin, de Moulins (Allier), II C ;

Georges Sabra, de Saint-Denis (Seine), II D ;

Albert Fourreau, de Viroflay (Seine-et-Oise), II E ;

Daniel Fleureau, de Paris, II E ;

Victor Marnat, de Gombroude (Pas-de-Calais), II E ;

François Tassion (Savoie), II E ;

Gratien Uran, de St-Fons (Rhône), II E ;

Abbé Gillon (Côte-d'Or), II C ;

René Chazolais (Deux-Sèvres), II D ;

Léon Philippe (Savoie), II E ;

André Charles, de Ste-Menehould (Marne), II C ;

Germain Blondel, de Bolbec (Seine-Maritime) ;

André Breton, de Montreuil (Seine), II E ;

Georges Ruet, de Dampierre-les-Bois (Doubs), II E ;

Nino Nesi, de Berne (Suisse), II C ;

Roger Gabriel, de Dourdan (Seine-et-Oise), II E ;

Marcel Geoffroid, de Gap (Hautes-Alpes), II E.

CAMARADES ADHÉRENTS

Savez-vous qu'il existe deux façons de se mettre à jour de sa cotisation ?

La première consiste à envoyer dès le début de janvier, au C.C.P. 5224-78 à Paris, en spécifiant : Stalag II D, Stalag II E ou Stalag II C, son obole, minimum 6 F, méthode qui vous permet d'ajouter un mot amical ou un message pour des camarades que vous désignez.

La seconde consiste, elle à attendre plusieurs semaines de recevoir un mandat-recouvrement qui provoque un travail supplémentaire à des camarades bénévoles qui ont cependant bien d'autres occupations, qui, de plus, est hélas ! onéreux pour notre trésorerie et nous contraint de réclamer 7 F à chacun pour résorber, en partie, les frais supplémentaires qui nous incombent.

Vous savez maintenant où

Albert DUVAL

(Ex-Stalag II E)

Assureur Conseil

8 bis, rue d'Alsace-Lorraine
La Garenne-Colombes
(Seine)

Téléphone : Cha 14-59

se trouve votre intérêt et le nôtre.

Envoyez aussitôt votre cotisation à notre C.C.P.

Merci !

Le Bureau.

NOELS...

(Suite de la première page)
pouvait excuser bien des forfaits, y compris l'envie irraisonnée de mettre en pièces le haut-parleur d'une gare de triage...

Quelques mornes fin d'arrivées, un nouveau bond et nous voici en 1944. Les blindés de Von Rundstedt foncent à travers les Ardennes, bousculant les Américains et, malgré le recul sur le front de l'Est et une nouvelle amputation de la ration de margarine, les indigènes pavoisent. Vous allez voir ce que vous allez voir, Français inconscients et éberlés. Rappelez-vous la percée de Sedan, la marche triomphale de nos divisions et la déroute de vos armées. Nous la reverrons votre capitale, et d'ailleurs nous avons quelques comptes à régler : trop de vos compatriotes nous ont jeté des cailloux quand, provisoirement, nous les avons quittés ! Le moral est bon. Le nôtre l'est moins. Après un licenciement abusif chez Dornier, suivi d'un incompréhensible renvoi de la Neptune-Werk, fabrique de sous-marins et autres articles de poche, je me retrouve avec quatre collègues au Tonhalle, à Rostock, en instance d'affectation. Milieu bourgeois, clientèle de commis-épiciers, bouchers, boulangers : l'aisance, quoi, et un ravitaillement confortable. La fête se préparait. Par respect de la tradition, il nous eût été agréable de corser le menu et, humblement,

ENTRE NOUS

NOS PEINES

Nous avons la pénible mission de vous communiquer les décès de nos camarades :

Jules Idéz, de Paris ;
Pierre Casterau, de Sost, par Mauléon-Barousse (Hautes-Pyrénées).

Nous adressons nos sentiments de condoléances aux familles de nos infortunés camarades.

NOS JOIES

Nous avons eu l'agréable surprise de recevoir la visite de Marcel Rousset, de Grenoble. Muté au dépôt de Laroche, il est venu, entre deux trains, passer une soirée de vendredi à l'Amicale. Il nous a demandé de transmettre son meilleur souvenir aux anciens de la Reichsbahn de Wismar.

URGENT

Roger Chambelbau, demeurant à St-Columbin (Loire-Atlantique), a besoin d'attestations sur l'honneur de camarades l'ayant connu en captivité, certifiant qu'en janvier 1942, au Stalag II D, il a été soigné, en plus de la tuberculose, pour une myocardite.

Les camarades susceptibles de fournir ces attestations pourront les envoyer directement à Roger Chambelbau ; toutefois, nous leur demandons de nous en aviser directement.

Merci.

L'amitié ne se marche pas, ne se discute pas. Elle permet de grandes choses.

Vers l'avenir

Dix-sept années se sont maintenant écoulées depuis le premier Noël vécu par les anciens P.G. dans la paix de la famille et de la liberté retrouvée, après cinq années d'exil.

Vous souvenez-vous, mes camarades, de la joie alors éprouvée à édifier au foyer la crèche, à dresser le sapin, lesquels s'illumineraient vers minuit, heure de la venue en notre monde de l'Enfant-Dieu. Lueurs des petites bougies tremblotantes et, se reflétant dans les yeux émerveillés de vos enfants, encore petits, et que vous aviez si peu connus pendant les dures années passées. Cette vision demeure gravée dans ma mémoire, et je ne peux l'évoquer sans être ému.

Du temps, tel un fleuve, s'est écoulé depuis. D'autres Noëls sont revenus et, chaque fois, vous avez alors souhaité, désiré, que rien ne vienne troubler cette Paix promise aux hommes de bonne volonté et si chèrement acquise, afin d'éviter que ces petits, devenus grands, revivent ce que vous aviez vous-mêmes vécu.

Hélas, en bien des coins du monde, ce souhait ne s'est guère réalisé, et les hommes ont persisté à s'entre-déchirer, créant, par les moyens raffinés de modernisme, ceux les plus sûrs de destruction, qui, s'ils n'ont pas été employés encore à plein, seraient une catastrophe par leur déchaînement.

La fin d'un conflit de six années et plus, qui coûta trop de jeunes vies à notre France, est venue, cependant, nous apporter à notre pays un peu de cette Paix, troublée depuis si longtemps et que nous pensions avoir définitivement acquise par notre vie d'embarbelés.

Dernièrement aussi, un conflit mondial, qui aurait pu être ce déchaînement cité plus haut, semble avoir été définitivement évité. Et ceci tend à prouver qu'entre hommes de bonne volonté, la compréhension peut à la longue triompher, et éviter de recourir à cette chose atroce qu'est la guerre.

Le P.G., mes camarades, a toujours, soit en exil, soit depuis son retour, été un homme qui a souhaité la fin des guerres. Dans nos associations, dans la Fédération Internationale des A.C.P.G., qui groupe de nombreuses nations, dont nos anciens ennemis, il a été depuis longtemps œuvré dans ce sens.

Veuillez-vous, en ce Noël 1962, en cette fin d'année, que nous nous promettons, chacun dans notre modeste et petite sphère, de continuer sans trêve à travailler dans ce sens. Notre passé, notre qualité, le veulent, et je suis persuadé qu'aucun de vous ne se refusera à cette tâche. Elle est grande et bien à la hauteur de nos sacrifices. Ce n'est sans doute pas nous qui en verrons l'achèvement, car c'est une œuvre de longue haleine, et il faudra sûrement encore de longues années pour en voir le couronnement. Qu'importe, car devant un tel objectif : la Paix sur terre, toutes les bonnes volontés doivent se considérer comme mobilisées. Et nous serons alors heureux de nous retrouver dans les rangs de ces légions.

Bon Noël, heureuse année, anciens camarades, amis connus et inconnus du II C et autres Stalags II, dans la Paix et la Sérénité.

M. Oppermann,

Sergent-chef,

Stalag IIC, Kgf N° 63987.

L'article de notre camarade Oppermann, publié ci-dessus, nous est malheureusement parvenu alors que notre numéro de novembre-décembre, était déjà composé.

Nous nous excusons auprès de lui ainsi qu'auprès de vous pour ce retard.

Mais nous considérons que l'intérêt que vous traverserez à le lire n'en souffrira pas le moins du monde.

LE BUREAU.

ICI AURAIT PU FIGURER CE QUE VOUS NE NOUS AVEZ PAS ECRIT.

Philibert DUBOIS

(Ancien du II E)

Propriétaire Récoltant

de

Champagne

Champagne

du Rédempteur

à Venteuil,

par Damery (Marne)

Conditions avantageuses pour

les anciens du II D, II E

et II C

...DIVERS

tions imprévisibles : qui sait si l'engin n'allait pas exploser comme une bouteille de gaz butane, me projetant sur la terrasse de la maison pendant que les locataires du 1^{er} descendaient rapidement au sous-sol. Je fermai aussitôt et mis la radio. La chance était avec moi, je tombai sur une sombre histoire de rapt d'enfant et, bien que sachant pertinemment que les miens me seraient restitués sans rançon, ce n'était tout de même pas la pièce idéale pour me faire oublier leur absence. Afin de concourir à l'ambiance, ma femme paraissait aussi accablée qu'un vigneron qui, par économie, a résilié sa police d'assurance justement la veille de la mémorable chute de grêle.

J'avais déjà connu une cinquantaine de Noëls, ou presque, mais c'était là une expérience assez neuve. Aussi, trois jours plus tard, ce fut avec soulagement que j'entendis à nouveau les galopades dans le vestibule, le cri de guerre des Iroquois, et les échos de batailles rangées. Riche d'indulgence, pour un temps, je ne protestai pas quand les garçons s'exercèrent sur mon briquet à gaz jusqu'à ce que la recharge fût vide et, sans les approuver, je ne pouvais pas de hurlements lorsque je les vis essayer, sur un ours en peluche, le rasoir électrique qui m'avait été donné pour mes étrennes.

Paul Bonnier.

REGROUPONS-NOUS !

Nous demandons à nos adhérents de vouloir bien nous seconder dans nos efforts de regroupement.

Que chacun remplisse et nous retourne la liste ci-dessous d'adresses qu'il a sûrement conservées du temps où l'on se faisait des promesses... que l'on n'a pas toujours tenues !

Nous enverrons, de la part de l'auteur de cette liste, un numéro du « Lien » à chacune de ces adresses et, ainsi, peu à peu, nous reconstituerons notre grande famille que la dispersion n'a pas déunie.

Nous comptons sur vous, et d'avance, merci.

NOMS	PRENOMS	ADRESSES

Le gérant : Lucien RIVIERE

At. ROC, 50, rue Rennequin, Paris

AMICALE DE CAMP DES STALAGS II D-II E

68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e) Tri. 78-44

Compte chèque postal :

Paris 5224-78

en spécifiant II D ou II E

BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné
Nom Prénoms
Date et lieu de naissance
Profession
Adresse
Situation de famille
après avoir pris connaissance des Statuts, déclare adhérer à l'Amicale de Camp des Stalags IID-II E et souscrire à une cotisation de 5 F.
Fait à le
(Signature)

Détacher ce bulletin et nous l'adresser.

Membre actif 6 F (cotisation minimum).

Membre honoraire 10 F (cotisation minimum).

FEMMES

DES ANCIENS K. G.

Ne faites pas la moue quand votre mari vient à nos réunions.

La bonne camaraderie est chose si précieuse.

Ne le retenez pas.

Venez avec lui !

Votre gracieuse présence sera la bienvenue.